

AUX ACTEURS DE L'INITIATION CHRETIENNE

Chers amis,

L'évolution du statut des familles, le renforcement des normes de respect de la liberté et de la responsabilité des personnes, l'émergence d'un esprit procédurier ont engendré, au fil du temps, une réglementation stricte et parfois tatillonne. S'ajoutent aujourd'hui des prescriptions sanitaires en permanente évolution.

La vie de l'Église est affectée par ces bouleversements sociaux et culturels, à l'égal de ce qui se produit dans toute la société. Nous sommes habitués à privilégier la personne qui s'adresse à l'Église et c'est bien normal. Nous ne pouvons, toutefois, pas ignorer et négliger les mutations qui s'imposent.

Quelques incidents passés nous invitent à la prudence et à la vigilance. Pour permettre de les éviter et de les prévenir, les Services Diocésains de la Catéchèse et du Catéchuménat ont réalisé des fiches. Elles vous permettent d'effectuer les démarches nécessaires, de recueillir et classer, de façon uniformisée, les autorisations et les signatures requises.

Une bonne utilisation de ces instruments vous facilitera la vie et vous permettra de passer au plus vite et au plus tôt, à l'essentiel : l'annonce de la Bonne Nouvelle et la joyeuse rencontre avec Dieu, Père, Fils et Esprit.

Ce bonheur partagé par des groupes d'enfants, de jeunes, et d'adultes vaut bien l'acceptation de quelques contraintes nouvelles qu'il faudra toujours expliquer avec patience, douceur et persévérance, mais nous savons que « rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus Christ notre Seigneur. » (Romains 8, 39.)

Je vous souhaite une excellente reprise des activités liées à l'initiation chrétienne. N'ayons pas peur de nous adapter et de créer.

Je vous assure de ma prière et de mon amitié.

+ Jean-Paul JAEGER.